

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 1^{er} NOVEMBRE 2021**

**Par le Service des communications
et des relations publiques**

Info de la Lièvre, 3 novembre 2021, p. 3

Info du Nord Vallée de la Rouge, 3 novembre 2021, p. 28

Info du Nord Tremblant, 3 novembre 2021, p. 26

À LA UNE

Situation épidémiologique dans les Laurentides

De bonnes nouvelles à plusieurs niveaux selon le CISSSLAU



KATHLEEN GODMER
kgodmer@inmedias.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) a fait le point sur la situation de la pandémie dans les Laurentides le 26 octobre. D'entrée de jeu, la présidente-directrice générale Rosemonde Landry a confirmé de bonnes nouvelles.

« Au niveau de la situation épidémiologique, on en est à notre cinquième semaine consécutive avec une baisse de cas. Pour la semaine du 17 au 23 octobre, nous avons 229 cas comparativement à la semaine précédente où il y en avait 256. Baisse plus modeste que les autres semaines, mais reste que c'est stable et que ça s'améliore graduellement », a annoncé le Dr Eric Goyer, directeur de la santé publique des Laurentides.

Il a aussi expliqué que pour les cas actuellement actifs, 72% sont chez des gens non adéquatement vaccinés et chez des enfants de moins de 11 ans qui ne sont pas encore vaccinés.

Il a aussi mentionné que pour ce qui est des décès, en date du 25 octobre, et ce depuis le début de la quatrième vague, le bilan est de 18 pour les Laurentides. « Ce sont des gens âgés entre 27 et 94 ans. 15 d'entre eux avaient des conditions préexistantes de santé dont certains avec des situations déjà très précaires et 8 étaient non adéquatement protégés », a-t-il précisé.

ÉCLOSIONS ET HOSPITALISATIONS

Dans la grande région des Laurentides, quatre éclosions sont en cours dans les milieux de vie (résidences pour aînés ou CHSLD) à Mont-Laurier, Ste-Agathe et Saint-Sauveur. Toutefois, celles-ci sont décrites comme mineures comparativement à celles connues lors des trois premières vagues.

Outre ces éclosions, le Dr Goyer a mentionné que sur le territoire des Laurentides on dénombrait, en date du 25 octobre, 38 éclosions actives: 18 dans les milieux scolaires primaires, 1 au niveau scolaire secondaire, 7 dans des milieux de travail divers et les autres dans des milieux de garde à l'enfance. Toutefois, on ne retrouve plus aucune éclosion dans les milieux hospitaliers

Au niveau des hospitalisations des cas actifs,



Pendant que la quatrième vague se poursuit, du côté du CISSSLAU, les nouvelles sont bonnes: baisse des cas actifs depuis cinq semaines consécutives, stabilité dans les éclosions, taux de vaccination en augmentation. (Photo Pixabay)

8 patients sont présentement hospitalisés; 4 aux soins intensifs et 4 en hospitalisation régulière.

LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Caroline Chantal, directrice responsable du dossier de la vaccination, a raconté « qu'en date du 25 octobre, on était, pour la population de 12 ans et plus, à 89,6% de vaccination pour une première dose et pour la deuxième à 87%. On a débuté l'administration de la troisième dose (dose de rappel) chez la clientèle vivant en CHSLD, en

ressources intermédiaires et en résidences privées pour aînés. On en profite aussi pour donner la dose de vaccin influenza ».

Pour ce qui est de la vaccination des 5 à 11 ans, l'homologation de Santé Canada est toujours attendue et la date du début de la couverture vaccinale pour ce groupe n'est pas encore déterminée.

Du côté des travailleurs non adéquatement

vaccinés qui avaient une date butoir à respecter, Mme Chantal a expliqué « qu'au niveau des travailleurs de la santé, pour ce qui est du CISSSLAU, la première dose est donnée à 95,8% et pour la deuxième, à 94,2%. On est bien confiant que l'ensemble des employés seront vaccinés d'ici la date butoir afin de rendre les milieux de soins et de travail plus sécuritaires, mais on constate que le taux de vaccination est en augmentation. En date du 24 octobre, sur 17 189 employés, il y en avait 16 193 d'adéquatement vaccinés. »

Info de la Lièvre, 3 novembre 2021, p. 5

Info du Nord Vallée de la Rouge, 3 novembre 2021, p. 27

Recours au personnel d'agences

« De la parole aux actes », promet le CISSSLAU

SALLE DE RÉDACTION
redactionin@inmedias.ca

Le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) fait partie des 16 structures d'établissements de santé et de services sociaux de la région métropolitaine qui, avec l'Association des établissements privés conventionnés, s'engagent à éliminer le recours à la main-d'œuvre indépendante dans les services de santé.

Dans une lettre datée du 21 octobre et signée par les 17 présidents de CISSS, CIUSSS, hôpitaux, l'on présente ce qu'on a baptisé « l'Initiative 514-450 ». Celle-ci vise à réduire le recours à de la main-d'œuvre extérieure au réseau public de la santé et à « valoriser le travail du personnel de

soins infirmiers et cardio-respiratoires ».

Pour y parvenir, les signataires déclarent vouloir « offrir des milieux de travail stimulants, des conditions d'exercice saines et une meilleure conciliation travail-vie personnelle » au personnel des soins infirmiers et des soins cardio-respiratoires, dans un premier temps. Ils déclarent dans la lettre prendre les engagements suivants:

- À compter du 1^{er} novembre 2021 (sauf dans le cas d'exceptions spécifiquement prévues au plan), les 17 institutions ne formeront plus de nouvelles infirmières, infirmières auxiliaires et inhalothérapeutes en provenance d'agences privées;
- Les quarts de travail plus favorables seront

réservés au personnel des soins infirmiers et soins cardio-respiratoires du réseau public;

- Le renouvellement ou la signature gré à gré de nouveaux contrats avec les agences privées cesseront;
- Un processus d'embauche accéléré permettra une réintégration plus rapide lors d'un salon de l'emploi virtuel conjoint 514-450, dont les détails seront communiqués très prochainement.

Par ces engagements clairs, le CISSSLAU a pour objectif de ramener au bercail les employés ayant quitté le réseau public pour le secteur privé dans les dernières années. Reste à voir si les actions posées seront en accord avec ces engagements dans les prochains mois. 📌



Le CISSSLAU fait partie des 17 structures en santé du Grand Montréal qui s'engagent à cesser de recourir au secteur privé pour combler la pénurie de main-d'œuvre dans leurs hôpitaux et autres centres de soins.

(Photo L'Info du Nord – Archives)

Info de la Lièvre, 3 novembre 2021, p. 8
Info du Nord Vallée de la Rouge, 3 novembre 2021, p. 5
Info du Nord Sainte-Agathe, 3 novembre 2021, p. 13
Info du Nord Tremblant, 3 novembre 2021, p. 13
Accès, 3 novembre 2021, p. 28
Le Nord, 3 novembre 2021, p. 12
L'Argenteuil, 5 novembre 2021, p. 3
Nord Info, 3 novembre 2021, p. 3
L'Éveil, 3 novembre 2021, p. 8

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**Invitation à la séance publique d'information annuelle
du conseil d'administration du CISSS des Laurentides – en mode virtuel**

La population des Laurentides est invitée à la séance publique d'information que tiendra le conseil d'administration du CISSS des Laurentides.

Date : Le mercredi 24 novembre 2021
Heure : 18 h 30

Lors de cette soirée, les faits saillants entourant les soins et services dispensés à la population seront partagés grâce aux présentations des rapports annuels de l'établissement. Pour plus de détails sur la façon de participer à cette séance virtuelle, de poser vos questions ou pour consulter nos rapports annuels, visitez le site Internet www.santelaurentides.gouv.qc.ca.

-P0111069-1

Info de la Lièvre, 3 novembre 2021, p. 14
Info du Nord Vallée de la Rouge, 3 novembre 2021, p. 13
Info du Nord Sainte-Agathe, 3 novembre 2021, p. 13
Info du Nord Tremblant, 3 novembre 2021, p. 13
L'Argenteuil, 5 novembre 2021, p. 2
Le Régional, 4 novembre 2021, p. 10
Nord Info, 3 novembre 2021, p.11
Le Point d'impact, 30 octobre 2021, p. 6
Le Point d'impact, 6 novembre 2021, p. 6
L'Éveil, 3 novembre 2021, p. 23

MÊME VACCINÉ CONTRE LA COVID-19!

LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER.

FAITES-VOUS VACCINER SI VOUS VIVEZ AVEC LE DIABÈTE, UN SYSTÈME IMMUNITAIRE AFFAIBLI, UNE MALADIE DU CŒUR OU DES REINS.

La vaccination contre la grippe est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de développer des complications :

- les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques;
- les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
- les femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

Où se faire vacciner et comment prendre rendez-vous :

Dans les sites de vaccination :

- via le site clicsante.ca
- par téléphone au 1 888 664-2565
- via l'application mobile NotifVAX

Prise de rendez-vous OBLIGATOIRE pour TOUS. Aucun rendez-vous ne sera donné dans les sites de vaccination.

Dans certaines pharmacies :

- via le site clicsante.ca
- contactez directement votre pharmacie

Vaccin gratuit pour certaines personnes. Pour plus de détails, consultez le : www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Votre gouvernement

Québec

5

Accès, 3 novembre 2021, p. 10

Le Nord, 3 novembre 2021, p. 37

**MÊME
VACCINÉ
CONTRE LA
COVID-19!**

**LA GRIPPE
POURRAIT
VOUS FRAGILISER.**

**FAITES-VOUS VACCINER
SI VOUS VIVEZ AVEC LE DIABÈTE,
UN SYSTÈME IMMUNITAIRE
AFFAIBLI, UNE MALADIE DU COEUR
OU DES REINS.**

**La vaccination contre la grippe est recommandée et offerte gratuitement
aux personnes qui ont plus de risque de développer des complications :**

- les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques;
- les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quelque soit le stade de leur grossesse);
- les femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 75 ans et plus.

Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :

- aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
- aux travailleurs de la santé.

Où se faire vacciner et comment prendre rendez-vous :

Dans les sites de vaccination :

- via le site clicsante.ca
- par téléphone au **1 888 664-2555**
- via l'application mobile NotiVAX

Prise de rendez-vous **OBLIGATOIRE** pour TOUS. Aucun rendez-vous ne sera donné dans les sites de vaccination.

Dans certaines pharmacies :

- via le site clicsante.ca
- contactez directement votre pharmacie

Vaccin gratuit pour certaines personnes.
Pour plus de détails, consultez le : www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Votre gouvernement 

Québec 

FOU0030-1

EVEN IF YOU'RE VACCINATED AGAINST COVID-19!

THE FLU CAN CRACK YOUR DEFENSES.

GET VACCINATED IF YOU LIVE WITH DIABETES, A WEAKENED IMMUNE SYSTEM, A HEART, LUNG OR KIDNEY DISEASE.

The flu vaccine is recommended and offered free of charge to people who are at higher risk of complications :

- Children from 6 months to 17 years old who have certain chronic diseases;
- Adults who have certain chronic diseases (including pregnant women regardless the stage of pregnancy);
- Pregnant women, in the 2nd and 3rd trimesters of their pregnancy;
- People aged 75 and over.

To reduce the risk of contamination, the flu vaccine is also offered free of charge to :

- Family members who live in the same household of a child under 6 months of age or a person at higher risk of being hospitalized and to their caregivers;
- Health care workers.

Where to get vaccinated and how to make an appointment :

For vaccination sites:



- Visit eicsante.ca
- Call 1 888 664-2555
- Download the NotWAX app

Making an appointment is MANDATORY for EVERYONE. Appointments cannot be made directly at vaccination sites.

For designated pharmacies :

- Visit eicsante.ca
- Reach out to your local pharmacy

Free vaccine for some people. For more information, visit:
www.santelaurentides.gouv.qc.ca/english/vaccination/

Votre gouvernement  **Québec** 

Accès, 3 novembre 2021, p. 20

Le Nord, 3 novembre 2021, p. 28

SOLIDAIREMENT PROCHE AIDANT

LE **CISSS** DES LAURENTIDES
complice de votre santé



Merci d'être là!

À l'occasion de la Semaine nationale des personnes proches aidantes, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides souhaite souligner l'apport indispensable de ces humains d'exception au bien-être des personnes dont ils prennent soin au quotidien. Le dévouement exceptionnel et la générosité admirable de ces gens de cœur méritent d'être reconnus et valorisés.

La personne proche aidante, qu'elle soit un parent, un conjoint, un enfant, un voisin, ou autre, joue un rôle déterminant dans notre société. Leur engagement et leur soutien auprès d'un être cher sont si précieux, que ce soit en offrant des soins, des services, ou encore, de l'accompagnement aux personnes ayant des limitations physiques ou intellectuelles, aux jeunes, aux personnes âgées, etc.

Notre gratitude s'étend également à l'ensemble des organismes communautaires des Laurentides qui soutiennent les personnes proches aidantes et qui visent à améliorer leur qualité de vie.

Merci à toutes et à tous pour ce que vous accomplissez jour après jour!

Rosemonde Landry, présidente-directrice générale



MERCI

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec 

SP004561-1

Accès, 3 novembre 2021, p. 21

Le Nord, 3 novembre 2021, p. 29

SOLIDAIREMENT PROCHE AIDANT

LE CISS DES LAURENTIDES complice de votre santé

Modalité d'accès aux services du CISS des Laurentides

Vous ou votre proche recevez déjà certains services du CLSC ou vous avez déjà reçu des services du CLSC dans les six derniers mois? Communiquez avec votre intervenant pour discuter de vos autres besoins.

Les services du CLSC permettent de demeurer à domicile de manière sécuritaire, le plus longtemps possible, en conservant votre qualité de vie. Les services sont assurés par une équipe interdisciplinaire qui intervient après l'évaluation des besoins.

- Soins infirmiers
- Soins d'assistance
- Service d'inhalothérapie
- Service de nutrition
- Services de réadaptation (ergothérapie, physiothérapie)
- Services sociaux
- Prêt d'équipement
- Programme d'adaptation domiciliaire

Ces services peuvent être offerts à domicile, au CLSC, à l'hôpital de jour ou encore en hébergement temporaire ou de longue durée. Certains services sont aussi offerts avec la collaboration de partenaires communautaires.

Vous ne recevez aucun service du CLSC?

Consultez le guichet d'accès unique pour obtenir davantage d'information sur les services offerts au numéro sans frais suivant : 1 833 217-5362
Site Web : www.santelaurentides.gouv.qc.ca

Soutien et répit aux proches aidants

Si votre proche reçoit déjà certains services du CLSC, communiquez avec son intervenant pour discuter des ressources disponibles pour vous soutenir.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec

■ SOCIÉTÉ ■



Aux yeux de Charles Roy, président de l'Association des psychologues du Québec, les investissements du gouvernement représentent une solution d'urgence et de court terme.

SANTÉ MENTALE

LES MUTATIONS AU PRIVÉ PORTENT FRUIT, SELON LE CISSS

Étienne Robidoux – Les investissements du gouvernement et les mutations du secteur public vers le privé aident à réduire la pénurie de main-d'œuvre et à faire face à la hausse des demandes, indique la direction du CISSS des Laurentides. Le président de l'Association des psychologues du Québec émet toutefois d'importantes réserves.

Le 19 octobre dernier, *Le Devoir* révélait que 19 000 adultes et enfants sont inscrits sur des listes d'attente pour recevoir des soins en santé mentale. En automne 2020, le Québec avait annoncé un investissement de 100 millions de dollars pour rendre les services plus accessibles.

De ce montant, 25 millions de dollars devaient payer les salaires des psychologues et des psychothérapeutes du privé pour pallier le surplus de clientèle au public.

■ RÉFÉRENCIEMENT AU PRIVÉ : UNE SOLUTION ?

Aux yeux de Charles Roy, président de l'Association des psychologues du Québec, ces investissements représentent une solution d'urgence et de court terme. « *Ce ne sont pas des solutions qui affectent la structure* », déplore-t-il.

La direction du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides assure que le recours au programme gouvernemental d'accès à des psychologues au privé permet d'offrir davantage de services de psychothérapie.

Le délai moyen d'attente pour un service en psychothérapie dans les services publics dans les Laurentides est de 85 jours, signale le CISSS des Laurentides.

En matière de santé mentale au Québec, en date du 6 octobre, 1433 patients du réseau public ont été redirigés vers le privé. Parmi eux, 232 patients provenaient des Laurentides, ce qui représente 16 % des références de la province, alors que le poids démographique des Laurentides totalise 7,4 % de la population du Québec.

■ LES DÉFIS DES MUTATIONS

Selon M. Roy, le secteur privé est déjà débordé étant donné que la demande s'intensifie et que depuis le début de la pandémie, les troubles anxieux ou dépressifs se sont accrus.

Des difficultés se posent aussi lorsqu'un client est orienté du secteur public vers le privé, explique M. Roy. « *Le psychologue du privé qui reçoit un client s'aperçoit assez rapidement que pour pouvoir l'aider, il doit faire des contacts avec le travailleur social, avec le médecin, s'informer et coordonner son travail avec d'autres professionnels.* » Ce sont donc des clientèles qui demandent du travail interdisciplinaire, ce qui peut causer des surcharges de travail, prévient-il.

■ PROBLÈME STRUCTUREL

Au fil des dernières années, le secteur des soins en santé mentale a connu plusieurs coupes budgétaires, déplore M. Roy. Les salaires des psychologues sont insuffisants selon lui, surtout si l'on considère que depuis 2016, un doctorat est requis pour pratiquer la profession.

Il déplore également qu'il y ait de plus en plus de restrictions sur la marge de manœuvre des psychologues, ce qui raccourcit parfois les durées de suivi. « *C'est une expertise en soi la psychologie. Vous ne demanderiez pas à un chirurgien d'interrompre sa procédure. C'est ce qu'on nous demande pourtant* », illustre-t-il.

■ DU CÔTÉ PRIVÉ

Nous avons téléphoné à près d'une trentaine de psychologues privés situés à Saint-Jérôme, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle. La plupart d'entre eux n'admettaient aucun nouveau client et certains disaient même ne plus ajouter personne à leur liste d'attente.

À l'instar de deux autres psychologues, Johanne Lefebvre a indiqué qu'elle prenait de nouveaux clients, à son bureau à Saint-Sauveur, comme à Laval.

La psychologue de Saint-Sauveur Paule Mongeau ne prend plus de nouveaux clients. Plusieurs de ses collègues ont une liste d'attente de 6 à 9 mois. « *Ça me brise le cœur de refuser des clients. Il y a une grande demande et c'est très difficile de trouver un psychologue* », confie-t-elle.

Tous ceux que nous avons contactés constatent une demande accrue, ce qui serait attribuable, selon eux, à la détresse psychologique engendrée par les confinements liés à la COVID-19.



Le legs testamentaire
Une bonne fondation

 **FONDATION
HÔPITAL
RÉGIONAL
SAINT-JÉRÔME**

Contribuez à la réussite de la Fondation à maintenir sa mission.

La santé, de l'alimentation à la Fondation

5 Saveurs • **Votre marché sans prétension!**

000004-1-00151

Les dons planifiés LA FONDATION EN BREF ...

Notre mission, transformer les dons en projets concrets au profit des gens soignés ici !

Chaque don permet un avenir meilleur pour des familles en santé ! Il est géré avec diligence et dans le plus grand respect afin de le transformer en projet concret. Notre mission est de soutenir le centre hospitalier, les CHSLD, les CLSC ainsi que d'autres centres de services concentrés sur le territoire du grand Saint-Jérôme.



Notre priorité actuelle, bonifier le parc d'équipements afin de moderniser notre hôpital et pouvoir offrir un service complet.

**DONNEZ LOCALEMENT,
C'EST S'OFFRIR DE LA QUALITÉ
ET DES SOINS DE SANTÉ
DE PROXIMITÉ**

Saint-Jérôme, pôle santé des Laurentides

Les projets sont nombreux et de nouveaux besoins s'ajoutent sans cesse aux listes pourtant déjà bien garnies. L'objectif de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme demeure d'investir 1 M\$ annuellement en projets fulgurants. Saviez-vous que l'Hôpital régional est LA centrale médicale des Laurentides? On y retrouve plus de 202 spécialistes et son urgence

constitue un centre secondaire de traumatologie. Soutenir son hôpital régional, c'est assurer une médecine de haute technologie.

Historique de nos récentes réalisations

- Campagne 2014 : 1,5 M\$ Centre Mère-Enfant
- Campagne 2016 : 2 M\$ ajout d'un 2^e scanner
- Campagne 2017 : 1 M\$ petits équipements médicaux pour divers départements
- Campagne 2018 : 1 M\$ équipements technologiques pour les salles d'opération
- Campagne 2019-2021 : 2 M\$ ajout d'un 2^e appareil IRM
- Campagne 2021-2022 : 540 000 \$ nouvelle caméra CZT de médecine nucléaire

Les dons **planifiés** **MOT DU PRÉSIDENT**



La Fondation de l'Hôpital de Saint-Jérôme est plus engagée que jamais dans le mieux-être et la santé de notre belle région. Malgré les défis qui se sont présentés cette année, les événements caritatifs ont eu lieu sur une nouvelle forme. Je remercie tous les participants et donateurs pour leur engagement envers notre noble cause.

En vertu de ma mission de président et dans le cadre de ma pratique notariale, je suis fier de vous présenter notre cahier sur les dons planifiés. Je suis à même de constater que le don planifié est encore méconnu du public. Plusieurs s'imaginent à tort qu'il faut être bien nanti pour considérer cette option dans une planification successorale. Je souhaite que ce cahier capte votre attention et qu'il vous permette d'aller chercher l'information nécessaire afin de poser un geste fort et impactant pour les futures générations. Faites preuve d'espérance et contribuez à rendre l'avenir meilleur.

Au plaisir de vous guider dans votre réflexion !

Me Thierry Lefebvre Président de la Fondation

PRENDRE SOIN DES GÉNÉRATIONS FUTURES !

Le don planifié : il y en a pour tous les goûts.

Notre équipe travaillera de concert avec vos conseillers personnels (fiscaliste, notaire, comptable, planificateur financier) afin d'établir une stratégie qui soit la plus adaptée à vos ambitions et à votre situation.

Il nous fera plaisir d'en discuter avec vous !

(450) 431-8484
fondation@fondationhrs.com

Ceci n'est pas un avis juridique ni fiscal. Votre situation personnelle doit être analysée par des professionnels dans le but de déterminer la stratégie qui soit la plus appropriée dans votre situation.

Les dons planifiés



DON PAR TRANSFERT D' ACTIONS

Danielle et Michel sont reconnaissants envers le personnel soignant. Grâce aux bons soins reçus à l'Hôpital régional, leur petit-fils Matéo a retrouvé la santé. Par cette expérience, ils ont été à même de constater l'importance de la qualité des soins de proximité.

Si le petit avait été hospitalisé à Montréal, ils n'auraient pas pu porter main forte à leur fille, pendant cet épisode.

C'est suite à un échange avec la Fondation qu'ils ont constaté que leur don pouvait prendre plusieurs formes. Après une rencontre avec leur planificateur financier, Danielle et Michel ont choisi de transférer des actions cotés en bourse directement à la Fondation.

Ce choix répondait à leur désir émotif, mais aussi à un choix fiscal approprié, pour eux.



Saviez-vous qu'en transférant vos actions directement à la Fondation, sans les encaisser, vous pourriez éviter de payer de l'impôt sur le gain en capital? Informez-vous auprès de votre planificateur financier.

ÉTUDES DE CAS*

Géraldine – 75 ans – fonctionnaire retraitée – 3 enfants – patrimoine successoral de 600 000 \$

Géraldine envisage de faire un don planifié dans son testament. Elle ne désire surtout pas mettre ses enfants de côté. Voici les 2 scénarios envisagés.

DON PAR TESTAMENT	SUCCESSION ORDINAIRE	SUCCESSION AVEC DON PLANIFIÉ
Patrimoine successoral	600 000 \$	600 000 \$
Légataire 1	200 000 \$	180 000 \$
Légataire 2	200 000 \$	180 000 \$
Légataire 3	200 000 \$	180 000 \$
Fondation	0 \$	120 000 \$
Économie d'impôt	0 \$	60 000 \$
Total	600 000 \$	660 000 \$

En faisant un don de 120 000 \$ à la Fondation, la succession de Géraldine profite d'une économie d'impôt de 60 000 \$, ce qui gonfle artificiellement le patrimoine successoral. En bout de ligne, le don de 120 000 \$ n'aura réellement coûté que 60 000 \$.

ÉTUDES DE CAS*

Martin – 51 ans – électricien – 2 enfants – budget de 15 000 \$

Martin est suivi pour sa condition médicale et il est très reconnaissant des soins et des services. Comme il a une certaine flexibilité monétaire, il souhaite faire un don. Voici les 2 scénarios envisagés.

	DON RÉGULIER	DON PAR ASSURANCE-VIE
Coût	1000 \$ par année	1000 \$ par année
Durée	15 ans	15 ans
Investissement total	15 000 \$	15 000 \$
Valeur du don	15 000 \$ immédiat	100 000 \$ au décès

* Les exemples sont donnés à titre indicatif et simplifiés pour en comprendre l'essence. Chaque cas doit être analysé en fonction de ses circonstances particulières.

Le même investissement sera 6 fois plus généreux s'il est fait par l'entremise de l'assurance-vie que par un don direct, et ce, pour le même investissement de départ!

Fonds éternel

SE DONNER LE POUVOIR DE VOIR GRAND

Le comité du don planifié de la Fondation de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme est heureux de vous dévoiler la création du tout nouveau Fonds Éternel.



Comme son nom l'indique, contribuer au fonds permet de conserver le montant des dons de manière constante à travers le temps. L'objectif premier étant de faire fructifier les dons recueillis afin de contrer l'inflation, et ainsi permettre à la Fondation d'investir dans différents projets seulement grâce aux intérêts générés par le Fonds Éternel.

L'une des motivations derrière le projet réside dans la capacité à verser annuellement 1 000 000 \$ à la Fondation pour arriver à contrer l'inflation d'ici 2070. Pour atteindre cet ambitieux objectif, il nous faudra être en mesure d'accuser 5 000 000 \$ d'engagement en polices d'assurance léguées à la Fondation d'ici 2030. En date d'aujourd'hui, nous comptabilisons un montant total de 800 000\$ et des engagements reçus de donateurs nous permettront d'atteindre notre premier million d'ici la fin de l'année 2021.

UN EXEMPLE CONCRET ET PARLANT

Antoine* – 34 ans – entrepreneur en construction

Pour Antoine, savoir que son don initial via sa police d'assurance permettra à la fondation de recevoir près de 600 000 \$ à son décès (si l'on estime l'âge moyen du décès à 84 ans), lui confirme avoir fait un choix sensé. Sachant que 800 000 \$ ont déjà été cumulés, il est optimiste que la fondation atteindra l'objectif fixé de 5 000 000 \$ d'ici la fin de 2030. Il encourage d'ailleurs toute la communauté à faire comme lui et à se mobiliser et à contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Message d'un membre du comité des dons planifiés



Je me sens privilégiée d'offrir bénévolement mes services à des donateurs. Lorsqu'une personne décide de donner par voie testamentaire à la Fondation, j'ai la chance d'être témoin d'un geste d'une grande noblesse qui me va droit au cœur.

Optimiser une planification successorale afin d'avantager la famille d'un client tout en faisant profiter la noble cause d'une fondation est véritablement satisfaisant. Dès qu'il est question de don planifié, la rencontre prend tout de suite un autre sens. Ce que l'on voit, c'est de la générosité à l'état pur. Puis, quand vient le temps de régler la succession, le don fait en faveur de la Fondation vient contribuer à mettre un petit baume au départ d'un être cher et permet d'étendre l'héritage à toute la communauté laurentienne.



Émilie Dazé, notaire et membre de la Fondation

Pour de plus amples informations sur le Fonds Éternel et savoir de quelle manière il est possible d'y participer, vous pouvez communiquer avec Émilie Dazé au 450 675-1530 (sans frais : 1 866 265-9122).

*Nom fictif pour garder l'anonymat du donateur

DÉPISTAGE DE LA COVID-19

LES CENTRES **OUVERTS** LA FIN DE SEMAINE



Amorcée il y a quelques mois, la campagne de vaccination progresse bien dans les Laurentides.

MYCHEL LAPOINTE

mychel.lapointe@infoslaurentides.com

Constatant une affluence dans les centres de tests de dépistage de COVID-19, les autorités du Centre intégré de santé et services sociaux (CISSS) des Laurentides tiennent à rappeler à la population que lesdits centres sont ouverts la fin de semaine. Si bien qu'il n'est pas nécessaire d'attendre au lundi pour aller se faire dépister.

VACCINATION

Parlant de COVID-19, les responsables du CISSS ont fait le point sur le déroulement de la campagne de vaccination chez nous.

C'est ainsi qu'il a été permis d'apprendre que l'opération vaccination de la troisième dose chez les personnes âgées progresse bien. Terminée dans les CHLSD du territoire, elle se poursuit dans les résidences.

En outre, la très attendue vaccination chez les 5 à 11 ans devrait s'amorcer sous peu, nous dit-on. On serait en attente d'homologation par Santé Canada du vaccin qu'on prévoit administrer.

Question vaccination, on en était au 25 octobre à 90,6 % (en termes de population) de première dose administrée et à 87,0 de deuxième dose.

EFFETS SECONDAIRES

Quant aux effets secondaires reliés aux vaccins, ils peuvent se limiter à des douleurs au bras (dans lequel le vaccin a été injecté) et de la fatigue. Des symptômes qui peuvent durer environ 24 heures ou un peu plus.

Aux dires du Dre Danielle Auger, médecin-conseil à la Direction de santé publique, il y a généralement « *très peu d'effets secondaires graves* ». Si c'est le cas, dit-elle, on a l'obligation que ce soit déclaré à la Santé publique et une enquête est menée.

Un nouveau service pour répondre à vos questions sur la vaccination contre la COVID-19

<https://nouvelleslaurentides.ca/un-nouveau-service-pour-repondre-a-vos-questions-sur-la-vaccination-contre-la-covid-19/>

Visite du chantier de la future maison des aînés de Sainte-Anne-des-Plaines dans la région des Laurentides

<https://nouvelleslaurentides.ca/visite-du-chantier-de-la-future-maison-des-aines-de-sainte-anne-des-plaines-dans-la-region-des-laurentides/>

Vaccination contre la COVID-19 : nouveau site à Saint-Eustache

<https://nouvelleslaurentides.ca/vaccination-contre-la-covid-19-nouveau-site-a-saint-eustache/>

CISSS des Laurentides à Saint-Jérôme Lauréat d'un Prix Distinction

<https://nouvelleslaurentides.ca/cisss-des-laurentides-a-saint-gerome-laureat-dun-prix-distinction/>

17 health heavyweights sign to block the use of independent workers

MARIA DIAMANTIS
Local Journalism Initiative Reporter
For The North-Shore News • info@newsfirst.ca

In the wake of the ministerial announcements, the 16 presidents and CEOs of health and social services institutions across the Greater Montréal area, the south shore and the north shore, as well as the Association des établissements privés conventionnés, jointly committed, to taking the steps needed to making significant changes to certain practices, all in the interest of staff, patients and their loved ones.

Their objective, outlined in a letter titled FOR A HEALTHY PUBLIC NETWORK: FROM WORDS TO ACTION, those 16 key players in the Greater Montreal area wish to create a stimulating work environment for public network employees, as well as provide them with healthy working conditions and a better work-life balance. Through their actions, they aim to restore confidence and persuade those who have left to come back to the public network.

In keeping with the measures that were announced, they commit to abolishing the use of independent workers, starting with nursing and cardiorespiratory staff.

Their pledge:

- Starting November 1, 2021 (aside from specific exceptions provided for in the plan),



their 17 institutions will cease to train new nurses, licensed practical nurses and respiratory therapists from private agencies;

- The most coveted shifts will be set aside for nursing and cardiorespiratory employees from the public network;

- The renewal or signing of new mutual agreements with private agencies will be discontinued;

- Hiring will be fast-tracked, resulting in

quicker reintegration within the framework of a joint virtual 514-450 job fair.

Their actions will be guided by these principles:

- Patient safety remains a priority and there will be no compromises in this regard;

- Solidarity between the institutions is one of the values that is key to the success of this initiative;

- Their hope is to provide staff members with the most optimal working conditions and recognize the value of their skills and expertise.

By giving healthcare workers the recognition and conditions, they deserve, they are confident that they will further the consolidation of a public network that is robust, accessible and safe for all.

The letter is signed by:

Ms. Maryse Poupart, CISSS de Lanaudière

Ms. Rosemonde Landry, CISSS des Laurentides

Mr. Christian Gagné, CISSS de Laval

Mr. Richard Deschamps, CISSS de la Montérégie-Centre

Ms. Louise Potvin, CISSS de la Montérégie-Est

Mr. Philippe Gribeauval, CISSS de la Montérégie-Ouest

Mr. Lawrence Rosenberg, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Ms. Sonia Bélanger, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Mr. Sylvain Lemieux, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Mr. Frédéric Abergel, CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal

Ms. Lynne McVey, CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal

Mr. Fabrice Brunet, Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Ms. Caroline Barbir, Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine

Mr. Pierre Gfeller, Centre universitaire de santé McGill (CUSM)

Ms. Mélanie La Couture, Institut de Cardiologie de Montréal (ICM)

Ms. Manon Boily, Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

Mr. Jean Nadon, Chairman, Association des établissements privés conventionnés

P002223-1_05658

Service gratuit

Colloque à venir
Mars 2022

- Renseigner les usagers sur leurs droits et leurs obligations;
- Promouvoir l'amélioration de la qualité des conditions de vie des usagers et évaluer le degré de satisfaction des usagers à l'égard des services obtenus dans l'établissement;
- Défendre les droits et les intérêts collectifs des usagers ou, à la demande d'un usager, ses droits et ses intérêts en tant qu'usager auprès de l'établissement ou de toute autorité compétente;

Comité de résidents de vos installations de santé CHSLD hôpital

Comité des usagers de votre territoire
MRC THÉRÈSE de BLAINVILLE

Avec une équipe à l'écoute et prête à vous aider.

Comité des usagers
et de résidents de
Thérèse-De Blainville

Nous sommes là pour vous



Vos **DROITS** en santé
et services sociaux

Québec

Contactez-nous au 450-433-2777, poste 65144
ou au comite.usagers.tdb@ssss.gouv.qc.ca
et nous serons heureux de vous accueillir
dans l'un de nos comités.



Avec l'arrivée de l'hiver le chantier de construction de la Maison des aînées, au coin de la rue des Cèdres et des Saisons, avance en respect de l'échéancier de nous confirmer jeudi, madame Catherine Filion-Lors, de l'équipe du service de relations médias du Centre intégré de santé et des services sociaux des Laurentides. Les principaux travaux d'excavation et de sols sont terminés ce qui diminue considérablement les désagréments pour les résidents du quartier, avec une réduction marquée des camions lourds.

Cette Maison des aînées qui mettra 48 places à la disposition de la population de la région est située au coin de la rue des Cèdres et des Saisons. On y retrouvera quatre unités de 12 places chacune. Les informations quant au déroulement et à la date du début du processus de sélection des aînés qui seront logés dans la maison seront dévoilées au courant des prochains mois.

Les travaux de la résidence sont d'une durée approximative de 14 mois et se termineront au courant ou à la fin de l'été 2022. Cinq projets ont simultanément lieu dans la région des Laurentides soit à Sainte-Agathe, à Sainte-Anne, à Mirabel, Prévost ainsi qu'à Blainville qui ajouteront 288 nouvelles places en milieu d'hébergement pour répondre à un besoin grandissant. Ce projet majeur était très attendu pour le conseil municipal qui a d'ailleurs cédé au gouvernement le terrain pour IS et s'inscrit dans le processus de mise en place d'une politique MADA-famille.



Vous pouvez recevoir le vaccin contre la grippe et le vaccin contre la COVID-19 au cours de la même séance de vaccination, au besoin. Il n'y a pas de délai à respecter entre ces vaccins.

Les vaccins contre la grippe et contre la COVID-19 administrés au même moment protègent aussi bien contre les maladies que s'ils étaient administrés à quelques jours ou semaines d'intervalle. Aucun enjeu particulier n'a été rapporté à la suite de l'administration de ces vaccins au cours de la même séance de vaccination.

PDG DU CISSS
ROSEMONDE LANDRY
MISE **EN DEMEURE**

 **Christian Asselin**
casselin@groupejcl.ca

Nous apprenions, le 15 octobre, que le FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides avait envoyé une mise en demeure à la PDG du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, Rosemonde Landry, pour qu'elle prenne les moyens qui s'imposent afin de mettre fin à « l'utilisation abusive » du temps supplémentaire obligatoire (TSO) comme mesure de gestion, et ce, d'ici le 15 novembre.

Au cours des dernières années, mais particulièrement des dernières semaines, soutient le syndicat, de multiples représentations auprès du CISSS des Laurentides ont été réalisées afin que cesse le recours au TSO. Ces interventions sont cependant restées lettre morte, malgré l'urgence de la situation, estime la présidente du FIQ-Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides, Julie Daignaut, qui déplore que le recours au TSO soit désormais « un mode de gestion bien établi ».

« Plusieurs de nos membres sont contraintes, voire menacées, d'effectuer du TSO de manière répétitive et abusive, les forçant souvent à travailler pendant 16 heures, ce qui a pour effet de les épuiser et de les mettre à risque de dispenser des soins non sécuritaires et de qualité », dénonce la présidente.

Le syndicat juge qu'il s'agit d'une situation totalement inacceptable tant pour les professionnelles en soins que pour la sécurité des patients qui reçoivent les soins de santé.

« Nos membres travaillent dans un climat caractérisé par une forte détresse psychologique. Il n'est pas rare de voir



Rosemonde Landry, PDG du CISSS des Laurentides.

plusieurs d'entre elles éclater en sanglots au cours de leur prestation de travail. Certaines tiennent même des propos suicidaires directement liés à l'utilisation excessive du TSO », d'ajouter Julie Daignaut qui interpelle donc la ministre responsable de la région, Nadine Girault, afin que celle-ci fasse les représentations nécessaires pour éliminer le TSO une fois pour toutes.

PRIORITÉ ORGANISATIONNELLE

Au CISSS des Laurentides, on a indiqué ne pas souhaiter émettre quelconque commentaire en lien avec la mise en demeure. On nous a toutefois affirmé que le TSO est une mesure de dernier recours.

« Notre priorité est d'assurer des soins et des services de qualité et sécuritaires à notre population et nous privilégions en tout temps la recherche commune de solutions. Précisons que nous faisons actuellement de la réduction du TSO une priorité organisationnelle », a répondu Mélanie Laroche, au nom de l'équipe du Service des relations médias, relations publiques et à la communauté du CISSS des Laurentides.

COVID-19 | Une baisse d'hospitalisations et des soins intensifs dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/436896/covid-19-une-baisse-dhospitalisations-et-des-soins-intensifs-dans-les-laurentides>

Saint-Jérôme | Une cinquantaine d'itinérants dorment dehors, faute de places

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/faits-divers/436883/saint-gerome-une-cinquantaine-ditinerants-dorment-dehors-faute-de-places>

Hôpital régional de St-Jérôme | La Fondation veut récolter 540 000\$ pour une caméra CZT

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/436890/hopital-regional-de-st-gerome-la-fondation-veut-recolter-540-000-pour-une-camera-czt>

COVID-19 | 41 nouveaux cas et 18 hospitalisations dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/436587/covid-19-41-nouveaux-cas-et-18-hospitalisations-dans-les-laurentides>

Infirmières attaquées à l'urgence de St-Jérôme : la CNESST se rend sur place

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/436567/infirmieres-attaquees-a-lurgence-de-st-gerome-la-cnesst-se-rend-sur-place>

COVID-19 | 37 nouveaux cas et 18 patients dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/436257/covid-19-37-nouveaux-cas-et-18-patients-dans-les-laurentides>

Les effectifs infirmiers en hausse de 5 % dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/435985/les-effectifs-infirmiers-en-hausse-de-5-dans-les-laurentides>

COVID-19 | 30 nouveaux cas et 17 hospitalisations dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/435931/covid-19-30-nouveaux-cas-et-17-hospitalisations-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Augmentation aux soins intensifs à St-Jérôme

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/435537/covid-19-augmentation-aux-soins-intensifs-a-st-gerome>

CIME, site Internet (suite)

Saint-Jérôme | Le Book Humanitaire a un urgent besoin de se relocaliser

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/435524/sainte-jerome-le-book-humanitaire-a-un-urgent-besoin-de-se-relocaliser>

Deux employés attaqués à l'urgence de St-Jérôme

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/435233/deux-employes-attaques-a-lurgence-de-st-jerome>

COVID-19 | Les hospitalisations en baisse dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/435152/covid-19-les-hospitalisations-en-baisse-dans-les-laurentides>

COVID-19 | Nouveau site de vaccination, dès mardi prochain, à Saint-Eustache

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/sante/435190/covid-19-nouveau-site-de-vaccination-des-mardi-prochain-a-saint-eustache>

CFLO, site Internet

Des membres de l'APTS manifestent devant le bureau de Nadine Girault

<https://www.cflo.ca/des-membres-de-lapts-manifestent-devant-le-bureau-de-nadine-girault/>

Pas de vaccination obligatoire, sauf pour les nouveaux employés de la santé

<https://www.cflo.ca/pas-de-vaccination-obligatoire-sauf-pour-les-nouveaux-employes-de-la-sante/>

Les effectifs infirmiers progressent dans les Laurentides

<https://www.cflo.ca/les-effectifs-infirmiers-progressent-dans-les-laurentides/>

Dr Luc Laurin réagit à François Legault pour que les médecins prennent plus de patients

<https://www.cflo.ca/dr-luc-laurin-reagit-a-francois-legault-pour-que-les-medecins-prennent-plus-de-patients/>

TVC d'Argenteuil, site Internet

Reportage : La situation est stable concernant la COVID-19 dans les Laurentides

<https://www.youtube.com/watch?v=Slw-MEBRQcs>